

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021

Date de convocation : 30 avril 2021

Date d'affichage : 30 avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le quatre mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Pierre FERRIER - Frédéric BERNE - Anne-Lise TOSI - Sébastien RUAZ - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Virginie TARDY - Benoit BACHELIN - Audrey MORGANTINI - Annabelle MORILLAS

Absents, excusés : Jérôme GUILLOUD

Procurations : Jérôme GUILLOUD à Pierre COLOMB

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

Lecture est faite par le Maire

Approuvé à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 M14

Vu le budget primitif 2021,

Vu la nécessité d'envisager des dépenses d'investissement pour l'achat de guirlandes supplémentaires et pour l'achat d'une parcelle sur la lagune,

Considérant le don du Comité des Fêtes pour participer à l'achat de guirlandes pour l'embellissement du village,

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 65 65888	2 800,00		
D I 21 2111 123	640,00		
D I 21 2135 39		4 000,00	
D I 21 2188 38	3 360,00		
R F 77 7713	2 800,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	4 000,00	2 800,00
	Réductions	4 000,00	
Recettes :	Ouvertures		2 800,00
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	4 000,00
Solde Réductions	4 000,00
Ouv. - Réd.	

Voté à l'unanimité

ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE A 1006 SUR LA LAGUNE

Le propriétaire de la parcelle A 1006 a proposé à la commune pour 1€ symbolique de lui céder une bande de terre de 790 m² au niveau de la lagune.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle A 1006 pour 1€ et prend à sa charge les frais de notaire.

Voté à l'unanimité

ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Vu le cahier des charges préalablement établi et les offres reçues après consultation,

Considérant l'analyse des offres reçues par la commission d'appel d'offres,

Le Conseil municipal décide de contracter avec les entreprises suivantes, offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères prix et performance énergétique :

- BRI Mathieu pour les menuiseries extérieures de la Salle des Anciens pour un montant de 8 270,40 € TTC
- BRI Mathieu pour les menuiseries extérieures de la Mairie et l'aménagement du secrétariat (pose de cloisons) pour un montant de 16 039,20 € TTC
- Ecadbat pour la mise en conformité accessibilité des bâtiments dont la mairie pour un montant de 8 026,44 € TTC
- SARL ROSE Maçonnerie pour les travaux de maçonnerie pour un montant de 4 026 € TTC

Soit un total de travaux pour l'aménagement de la mairie de 36 362,04 € TTC.

Voté à l'unanimité (moins 1 voix, Pierre COLOMB ne prend pas part au vote pour cause de conflit d'intérêt)

AVIS SUR LE PACTE DE GOUVERNANCE DE VALENCE ROMANS AGGLO

Vu la loi engagement et proximité du 27/12/2019,

Vu l'article L 5211-11-2 du CGCT,

Vu la Charte de Confiance transmise par Valence Romans Agglo à ses communes membres,

Considérant que les communes doivent donner leur avis dans les deux mois qui suivent sur le Pacte de gouvernance élaboré par l'EPCI

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la Charte de confiance de Valence Romans Agglo.

Voté à la majorité (13 voix pour, 2 abstentions)

QUESTIONS DIVERSES

- Dossiers d'urbanisme en cours
- Recrutement de saisonnier
- Elections départementales et régionales
- Containers semi-enterrés
- Point sur les travaux prévus ou en cours (Côte Maréchale, chemin piétonnier jusqu'au cimetière,...)
- Tour des commissions
- Bilan 1 an de mandat
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.